

Paris, le 21 septembre 2021

Amundi obtient le label « Relance » pour son fonds Amundi Convictions ESR, spécialement conçu pour l'Épargne Retraite en entreprise

Leader de l'épargne salariale et retraite en France¹, Amundi obtient le label « Relance » pour son fonds Amundi Convictions ESR, spécialement conçu pour équiper les Plans d'Épargne Retraite en entreprise². Amundi Convictions ESR, qui totalise près d'un milliard d'euros d'encours sous gestion³, est principalement investi en actions cotées et non cotées, notamment françaises. Sa stratégie s'inscrit dans une double dynamique : celle d'une croissance économique confortée et pérenne, et celle de l'investissement à long terme adapté à l'épargne en vue de la retraite.

Ce label de place s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental lancé le 19 octobre 2020 visant à flécher l'épargne des Français vers des fonds contribuant positivement à la relance économique du pays et à renforcer le potentiel de financement des entreprises françaises, en ciblant notamment les plus petites d'entre elles.

Créé début 2016, le fonds Amundi Convictions ESR avec près d'un milliard d'euros d'actif sous gestion³ s'inscrit pleinement dans la démarche du label Relance. Pour agir sur l'ensemble du tissu économique, le fonds investit majoritairement dans des actions de sociétés cotées, mais aussi dans des actifs de l'économie réelle non cotés. Il privilégie deux grands axes d'investissement :

1. **Des investissements en soutien à l'entrepreneuriat** et aux territoires (25% de l'actif net) pour favoriser la croissance de demain et l'émergence d'un tissu économique dense au sein de l'économie locale. Cette part de l'investissement est réalisée via des **actions de sociétés cotées éligibles PEA-PME**, mais aussi via des prises de **participations au capital de sociétés non cotées** (capital développement), ou à travers le financement spécifique de sociétés non cotées (dette privée). Ce type d'investissement permet d'améliorer la gestion du risque grâce à leur effet souvent décorrélat. Cette allocation est orientée à plus de 10% sur les TPE, PME et ETI françaises, tandis que l'investissement global dans les entreprises françaises représente plus de 30% du fonds conformément au cahier des charges du Label.
2. **Des thématiques choisies** pour leur capacité à délivrer de la valeur de façon pérenne (allocation cible : 60 % actions) dans des sociétés qui conditionnent la croissance économique de demain au niveau mondial en offrant des solutions aux défis environnementaux, technologiques, démographiques et économiques.

En complément, le fonds détient des actifs physiques, dont notamment l'immobilier au travers d'OPCI (jusqu'à 15% de l'actif net), dont les capacités de rendement sont attractives, à condition de s'inscrire dans une logique d'investissement long terme.

L'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans ses choix d'investissement, au même titre et en même temps, que les critères proprement financiers. Au total, le fonds propose aux épargnants une gestion pleinement engagée et résolument tournée vers le soutien aux entreprises françaises qui se veut très diversifiée en termes de risques.

Grâce au travail des équipes commerciales et de gestion, le succès d'Amundi Convictions ESR s'est confirmé avec à ce jour :

- Plus de 420 000 porteurs
- Près de 12 000 entreprises clientes (de la Très Petite Entreprise jusqu'aux très grandes entreprises)

¹ Avec 66,4% de part de marché et 33,3 milliards d'euros sous gestion - Chiffres AFG au 31 décembre 2020

² PER Collectif, successeur du PERCO et/ou PER Obligatoire, successeur du PER Entreprises (anciennement "article 83").

³ 949 M€ au 27 août 2021

Le fonds peut être intégré dans les dispositifs retraite de gestion totalement libre ou pilotée, et c'est précisément là que la gestion pilotée prend tout son sens. Amundi Convictions ESR répond également aux conditions permettant aux entreprises qui le souhaitent de bénéficier du forfait social allégé⁴ introduit par la loi Macron.

Xavier Collot, Directeur de la ligne métier Amundi Epargne Salariale et Retraite déclare « *Nous nous félicitons de l'obtention du Label Relance pour notre fonds Amundi Convictions ESR qui trouve toute sa légitimité et sa place dans cette nouvelle dynamique. Nous constatons depuis quelques années un fort engouement citoyen pour investir dans l'économie réelle et les valeurs françaises. Les épargnants sont soucieux de conjuguer leur épargne avec leurs valeurs personnelles. Ils entendent donner du sens à leurs investissements. Grâce au Label Relance, ils peuvent ainsi épargner en soutenant l'économie française.* »

Anthony Lapeyre, Gérant du fonds Amundi Convictions ESR ajoute : « *Le label Relance est une reconnaissance de notre engagement d'investisseur de long terme dans les PME et ETI françaises. Il valide notre philosophie engagée pour l'épargne retraite qui vise à combiner performance financière durable et soutien au tissu économique local.* »

Au sein du document officiel présentant le plan de relance, on retrouve les objectifs du gouvernement concernant l'émergence de ce label :

« *La création d'un label « relance » visera à identifier les placements financiers les plus pertinents pour une reprise durable de l'économie, afin d'orienter l'épargne vers le financement de long terme des PME et ETI. Ce label de Place sera destiné aux fonds nationaux ou régionaux dont la politique d'investissement favorise, selon une approche d'investissement durable (ESG), le renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises implantées en France (...) Ce label permettra également de valoriser les véhicules d'investissement permettant la collecte de l'épargne des ménages en faveur de la relance* ».

(Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Renforcement-fonds-propres-tpe-pme-eti.pdf).

⁴ Forfait social allégé au taux de 16% introduit par la Loi Macron de 2015 et reconduit dans la Loi Pacte de 2019.

Caractéristiques principales du FCPE Amundi Convictions ESR

Part	F	E	P	PER	ASSUREUR
Code AMF	(C) 990000116219	(C) 990000116209	(C) 990000121679	(C) FR0014001AE4	(C) FR0014001AD6
Classification AMF	Actions internationales				
Forme juridique	FCPE				
Société de gestion	Amundi Asset Management				
Durée de placement recommandée	8 ans minimum				
Univers d'investissement	Monde				
Périodicité de la Valeur Liquidative	Hebdomadaire				
Affectation des résultats	Capitalisation				
Frais de gestion directs max	0.50 % à charge du fonds	0.90 % à charge entreprise	0.90 % à charge du fonds	0.50 % à charge du fonds	0.90 % à charge du fonds
Frais de gestion indirects max	2%	2%	2%	2%	2%
Com. de souscription indirecte max.	0.90 % (liée à l'investissement dans des OPCl)				
Frais courants 2020	1.37%	0.97%	1.77%	1.37%	1.77%
Com. de souscription directe max.	3%	3%	3%	10%	2%
Com. de rachat directe max.	Néant				

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁵, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁶, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 800 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui près de 1 800 milliards d'euros d'encours⁷.

Amundi Epargne Salariale et Retraite accompagne plus de 110 000 entreprises et plus de 4 millions de salariés porteurs avec une offre complète de solutions pour la gestion de leur épargne. Premier acteur du marché de l'épargne salariale en France avec 45,5% de parts de marché⁸ et 66,8 milliards d'euros d'actifs⁴, Amundi est également leader dans les domaines de l'actionnariat salarié et de l'épargne retraite.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



Contacts Presse

Alexandre Barat

⁵ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2020

⁶ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁷ Données Amundi au 30/06/2021

⁸ Données Amundi au 31/12/2020 (Déclaration AFG)

Tel : +33 1 76 32 43 25
Alexandre.barat@amundi.com

Geetha Chandrasegaram
Tél : +33 1 76 37 02 73
Geetha.chandrasegaram@amundi.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties : bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.